



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Arrêt du partage des données météorologiques de l'Atlantique par les États-Unis

Question écrite n° 8637

Texte de la question

M. Philippe Latombe alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'arrêt du partage des données météorologiques de l'Atlantique par les États-Unis. En pleine saison des cyclones dans l'Atlantique nord, les États-Unis viennent d'annoncer l'arrêt du partage des données de leurs satellites pour la surveillance des masses nuageuses et des phénomènes cycloniques dans l'Atlantique. Prévue initialement le 30 juin, cette mesure devrait être effective dès le 31 juillet 2025. Or les données américaines, transmises par les satellites gérés par le Pentagone et l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) américains, sont essentielles pour détecter l'activité orageuse et la localisation du centre des dépressions tropicales. Ne plus en bénéficier met les météorologues français dans l'embarras, et ce, en pleine saison cyclonique. Le radar mis à disposition par Météo-France a en effet une portée limitée, environ 400 km autour des petites Antilles, renforçant ainsi la dépendance aux États-Unis en matière de prévisions des cyclones. Sans ces données américaines, les prévisions risquent de manquer de précision à l'approche des phénomènes, surtout la nuit. Il lui demande quelles solutions sont envisagées afin de pallier cette difficulté qui pourrait avoir des conséquences graves pour les populations locales. Cette décision américaine ayant été prise sous prétexte de questions de cybersécurité et pouvant se reproduire, en toute logique dans d'autres secteurs essentiels, il lui demande également quelles autres dépendances ont été identifiées et quels plans de remédiation ont été ou sont en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8637

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025